



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## TRIBUNE LIBRE

### Un paysage qui sera défiguré

J'habite sur un petit « rang » dans le canton de Bolton, à proximité de l'abbaye St-Benoît-du-Lac. Une maison modeste, avec une petite terre à bois, et encore beaucoup d'animaux autour. Au moment où j'écris ces quelques pensées, une dizaine de gros dindons sauvages se dandinent devant ma fenêtre. Mais voilà! Bell Canada a l'intention d'ériger une tour de relais à 900 mètres de chez moi, et d'une hauteur équivalant à un édifice de 35 étages (107 mètres). Elle sera donc visible non seulement d'ici mais aussi de l'abbaye St-Benoît-du-Lac et du lac Memphrémagog. Le projet de Bell est d'ériger deux tours à micro-ondes dans le canton de Bolton et une dans le canton de Potton.

Evidemment, cette multinationale n'a jamais de peine à se trouver un propriétaire dont le seul intérêt social est le montant d'argent qu'il recevra en compensation pour la location de son terrain et dont la conscience écologique demeure en perpétuité en bas du point de congélation. Mais la question qui me vient spontanément à l'esprit : qu'est-ce que Bell relaye? En partant, la compagnie admet ouvertement que ce n'est pas dans le but de fournir un meilleur service de téléphonie. Son intention est plutôt d'augmenter sa bande de fréquence pour ses services internet. Pourtant, l'internet haute vitesse est déjà accessible par divers autres moyens : satellite, cellulaire, et même par le câble à fibre optique.

J'habite un endroit où le paysage patrimonial a encore un sens important. Des gros pins, des érables quasiment obèses, des ours discrets et du chevreuil en masse. Et, au travers des branches, plein d'étoiles dans les ciels nocturnes. Alors voici ce que j'ai à dire à cette multinationale : ces tours ont un impact sur la santé des animaux vivant à proximité; elles peuvent

causer un déclin abrupt des insectes pollinisateurs, comme les abeilles et les papillons; elles sont responsables annuellement de la mort de plus de 7 millions d'oiseaux en Amérique du Nord; et, enfin, elles ont un impact certain et très nocif sur la santé des humains.

J'entends déjà là l'accusation classique de Bell et de toutes ces multinationales : un autre qui souffre du syndrome de « Pas dans ma cour »! Je termine alors par cette réponse : Ce petit « rang » n'est pas seulement ma cour, c'est aussi celle de l'abbaye St-Benoît-du-Lac, tout autant que de la ville de Magog, de celle de Sherbrooke et, finalement, de tout le Québec.

Pierre Paul Charlebois,  
Canton de Bolton

### POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abrégier les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel: [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)  
Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs  
1950, rue Roy, Sherbrooke  
Québec, J1K 2X8